# Couverture pour Données de Sécurité d'après OChim

Page 1 de 1

Date de délivrance : 10.11.2017 pour la fiche du : 20.11.2015

"\*" Changements sur version antérieure, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Désignation commerciale : SauerstoffAktiv

No. d'article : n.d.
No. de la composition : n.d.
UFI-Code (EU): n.d.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du Fournisseur :

Neogard AG, Industriestrasse 783, 5728 Gontenschwil, Suisse

Téléphone: +41 62 767 00 50, Téléfax: +41 62 767 00 69, Courriel: info@neogard.ch

Adresse du Fabricant :

Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof, Allemagne

Téléphone: +49 - 9281-72850, Téléfax: +49 - 9281-1011, Courriel: info@soelltec.de

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence du Fournisseur Tox Info Suisse : Téléphone: +41 62 767 00 50 (8:30 – 16:30) Téléphone : 145 (24 h)

## SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité Stockage: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

ComposantsValeurs admissiblesCarbonate de calciumVME 3 mg / m³ a

VLE ---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

OMoD - Code: 02 01 99 / 20 03 99

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le

producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, tenir compte des réglementations régionales.

## SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection de l'air, OPair: n.ap.

Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM:

Carbonate de disodium, compose avec peroxyde d'hydrogene (2:3): 2'000

Chlorure de calcium: 200'000

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim: n.ap.

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5: Oui.

Ordonnance sur la protection de la maternité: Oui.

Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, COV: n.ap.

Loi fédérale sur la protection des eaux, LEaux: n.ap.

Page 1 de 6

Date de délivrance: 10.11.2017 Remplace la fiche du: 20.11.2015

"\*" Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



\*Pictogramme(s) de danger:

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale: SauerstoffAktiv / OxygèneActif

N° d'article:n.d.N° de la composition:n.d.Numéro d'enregistrement:n.a.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Soins de l'étang

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

1.3.1 Adresse du fabricant / fournisseur:

Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Téléfax: +49 - 9281-1011, Courriel: info@soelltec.de

1.3.2 Responsable pour la fiche de données de sécurité:

CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / Centre d'information spécialisé en intoxications

fournisseur

Téléphone: +49 - 9281-72850 (8:30 – 16:30)

Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)

Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

\* Eye Dam. 1; H318

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui.

Exemptions applicables: Non.

\* Mention(s) d'avertissement: danger

Composant(s): contient:

Carbonate de disodium, compose avec le peroxyde d'hydrogene(2:3)

Phrases H:

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

#### Phrases P:

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- P313: Consulter un médecin.
- P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- \* P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P402: Stocker dans un endroit sec.

Étiquetage particulier:

L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à consommateur privé.

#### 2.3 Autres dangers

Poussière peut irriter le système respiratoire.

Peut être nocif par ingestion.

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Page 2 de 6

### Désignation commerciale: SauerstoffAktiv / OxygèneActif

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 10.11.2017 Remplace la fiche du: 20.11.2015

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

n.a.

### 3.2 Mélanges

### Spécification chimique du produit:

Mélange de sels inorganiques.

### Ingrédients dangereux:

Substance N° CAS Code(s) des danger	N° index r / Phrases H	N° CE	N° REACH	Gamme (m%)
Calcium chloride* 22691-02-7 Eye Irrit. 2; H319	x Hydrate n.a.	233-140-8	01-2119494219-28-xxxx	30 - 40%
Carbonate de diso 15630-89-4 Ox. Sol. 3; H272 / A	n.a.	ec le peroxyde d'hydrog 239-707-6 Eye Dam. 1; H318	gene(2:3) 01-2119457268-30-xxxx	10 - 20%

Texte des phrases H voir le chapitre 16

Gamme (m%):  $x - y \triangleq x \ge - < y$ 

# **SECTION 4: Premiers secours**

# 4.1 Description des premiers secours

### 4.1.1 En cas d'inhalation:

Mettre la victime à l'air libre.

Consulter un médecin si nécessaire.

### 4.1.2 En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.1.3 Après contact avec les yeux:

Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

## 4.1.4 En cas d'ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Appeler un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun à notre connaissance.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

## 5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:

Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

### 5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

Aucun(e).

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées:

Poussière respirable oxydes de carbone

## 5.3 Conseils aux pompiers

## 5.3.1 Équipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

### 5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Page 3 de 6

Désignation commerciale: SauerstoffAktiv / OxygèneActif

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 10.11.2017 Remplace la fiche du: 20.11.2015

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir chapitre 8.2.2

Éviter toute formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter toute formation de poussière.

\* Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucun(e).

## SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Précautions à prendre pour la manipulation:

Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

À protéger de l'air humide et de l'eau (hygroscopique).

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

7.2.2 Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:

Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. hygroscopique

7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver à une température inférieure à 30°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

n.d.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Identification de la substance

Carbonate de disodium, compose avec le peroxyde d'hydrogene (2:3)

Valeurs admissibles

C.M.A. Poussière: 10 mg/m³ (fraction réspirable); 3 mg/m³ (fraction entrant des alvéoles)

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.

8.2.2 Mesures de protection individuelle

8.2.2a Protection respiratoire: Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Appareil respiratoire avec filtre P2

8.2.2b Protection des mains: Gants de protection conformes à EN 374.

Caoutchouc butyle (0,4 mm) temps de pénétration > 8 h

Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la

matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.

Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le

risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.

8.2.2c Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale

8.2.2d **Protection corporelle:** Non.

8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement:

n.d.

Page 4 de 6

Désignation commerciale: SauerstoffAktiv / OxygèneActif

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 10.11.2017 Remplace la fiche du: 20.11.2015

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1 Etat physique: poudre Couleur: blanc Odeur: sans odeur

Seuil olfactif: n.d.

9.1.2 Valeur du pH, pur: n.a. Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %: 8,2

9.1.3 Point / intervalle d'ébullition (°C): n.d., Point / intervalle de fusion (°C): 724

9.1.4 Point d'éclair (°C): n.d., en creuset fermé

9.1.5 Inflammabilité (CEE A10 / A13): n.a.
9.1.6 Température d'inflammation (°C): n.a.
9.1.7 Auto-inflammation (CEE A16): n.a.
9.1.8 Propriétés comburantes: Non.
9.1.9 Risque d'explosion: Aucun(e).

9.1.10 Limite inférieure d'explosivité (% vol.): n.a., supérieure: n.a.

9.1.11 Pression de vapeur: n.a.

Densité de vapeur (air = 1): n.a.

9.1.12 Densité (g/ml): 1,5

9.1.13 Solubilité (dans l'eau): partiellement soluble

9.1.14 Coefficient de partage (n-octanol / eau):
9.1.15 Viscosité:
9.1.16 Teneur en solvant (m.%):
9.1.17 Décomposition thermique (°C):
9.1.18 Vitesse d'évaporation:
n.d.

9.2 Autres informations

n.d.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque de décomposition.

10.4 Conditions à éviter

À protéger de l'air humide et de l'eau (hygroscopique).

10.5 Matières incompatibles

Incompatible avec des acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Se décompose au contact avec de l'eau. acides

Produits de décomposition dangereux: l'oxygène, oxydes de carbone.

Page 5 de 6

### Désignation commerciale: SauerstoffAktiv / OxygèneActif

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 10.11.2017 Remplace la fiche du: 20.11.2015

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Inhalation:
Ingestion:
Contact avec la peau:
Irritation ou corrosion cutanée:
Ind.
Faible

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Aucun(e).

Mutagénicité sur les cellules germinales: n.d.

Cancérogénicité: n.d.

Toxicité pour la reproduction: n.d.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – d.n.d.

exposition unique:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - d.n.d.

exposition répétée:

Danger en cas d'aspiration: d.n.d.

### 11.1.1 - Expériences de la pratique

11.1.11 n.d.

# 11.1.12 Expériences de la pratique

Observations pertinentes pour la classification:

Aucun(e).

Autres observations:

Aucun(e).

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle

(Calcul selon règlementation CEE).

## SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.d.

## 12.4 Mobilité dans le sol

n.d.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6 Autres effets néfastes

 12.6.1
 Valeur DCO (mg/g):
 n.d.

 12.6.2
 Valeur DBO5 (mg/g):
 n.d.

12.6.3 AOX - Remarque: Non applicable.
12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental: Aucun(e).
12.6.5 Effets nocifs divers: Non applicable.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Recommandation: D1 Classe de déchets N°:

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

## 13.1.2 Traitement des emballages souillés

Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

Manipulation: Comme pour les résidus.

Fiche	e de données de sécurité conforme a	au Règlement (UE) n° 2015	5/830 Page 6 de 6		
Fabric	gnation commerciale: SauerstoffAktiv / Oxyge cant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, hone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 10	D- 95030 Hof	-		
SECT	ION 14: Informations relatives au transp	ort			
	ADR N'est pas une substance dangereuse selon la	_	IATA lessus.		
14.1	Numéro ONU				
14.2	Désignation d'expédition (nomenclature Ol	NU)			
14.3	Classe(s) de danger pour le transport				
14.4	Groupe d'emballage	I	I		
14.5	Dangers pour l'environnement				
14.6	Précautions particulières à prendre par l'ut	 			
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)		
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe	e II de la Convention MARPOL 73	3/78 et au Recueil IBC		
	ION 15: Informations réglementaires				
15.1	Réglementations/législation particulières à santé et d'environnement	à la substance ou au mélange en	matière de sécurité, de		
15.2	n.d. Évaluation de la sécurité chimique : n.a.				
SECT	ION 16: Autres informations				
H272: I H302: I H318: I	des phases H mentionnées sous l'aticle 3 Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.				
Les rer la date pris poi Délivré	sente fiche de données de sécurité a été établie nseignements de cette fiche sont basés sur l'éta d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice tecur d' autres produits. La copie non modifiée est par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, lion des données: 18.07.2007, \$söl_0079	t de nos connaissance relatives au chnique d'utilisation et ne doivent pa permise.	produit concerné à as être changés ni		